

## INTRODUCTION

---

# **Conversation, recherche, théorie et contribution théorique**

---

Faire de la recherche, c'est essentiellement s'engager dans une « conversation », une métaphore qui a inspiré Anne Huff (1999) pour décrire le processus de constitution des connaissances dans le champ particulier de la gestion ou de l'organisation. La première étape à franchir pour entrer dans cette conversation peut se résumer à mettre sur pied un projet de recherche en s'appuyant sur les carences, limites ou même ouvertures révélées par les résultats des travaux déjà publiés, puis à réaliser ce projet et, enfin, à soumettre le texte qui en rend compte à une revue savante. Le rédacteur en chef de cette revue (ou le rédacteur associé à qui il délègue

cette tâche)<sup>1</sup> fera alors évaluer le manuscrit par des experts qui en recommanderont l'acceptation (avec des modifications mineures ou majeures à lui apporter) ou, beaucoup plus fréquemment, le refus, surtout dans certains domaines comme la gestion et lorsque les revues sont renommées. Notons que, dans la très grande majorité des cas, cette évaluation se fait en double aveugle (*double blind review*), c'est-à-dire sans que l'auteur et l'évaluateur connaissent l'identité de l'autre. Le rédacteur en chef n'est pas tenu de suivre les recommandations des évaluateurs, ce qui devient évident lorsqu'elles s'opposent (!), mais elles le guident dans la décision qu'il doit prendre. Ce système d'évaluation par les pairs (*peer review*) est extrêmement important parce qu'il exerce une influence déterminante sur le contenu et sur l'évolution des connaissances dans un champ particulier (Bedeian, 2004).

Dans cette perspective, la connaissance doit être vue comme un produit socialement construit au fil des recherches de chacun, comme l'avait bien exprimé Astley (1985) il y a un certain temps déjà. En ce sens, du moins pour l'étude de la réalité sociale, le chercheur serait «un constructeur de connaissances et non un découvreur de vérités cachées» (Cossette, 2012a, p. 8) qui auraient toujours été là, devant nous, n'attendant que d'être mises au jour. Toute connaissance serait plutôt la conséquence du succès obtenu par le chercheur dans ses efforts pour persuader un groupe de deux, trois ou parfois même quatre experts anonymes, en plus du rédacteur en chef, de l'intérêt de sa recherche. Faire de la recherche devient alors fondamentalement une entreprise de rhétorique - au sens noble du terme - où le chercheur s'efforce de convaincre ceux qui, au départ, détiennent entre leurs mains le sort de sa recherche. Il le fera en misant évidemment sur le contenu ou la substance de son travail, mais également en employant des techniques ou des procédés associés à la forme plutôt qu'au fond, bien que les deux soient intimement liés, comme on le verra dans cet ouvrage.

S'il y parvient, c'est-à-dire si le texte est publié<sup>2</sup> à la suite de son évaluation par les pairs et, très important, après que le chercheur lui a apporté les modifications demandées, une étape cruciale a assurément été franchie, mais la conversation n'en est tout de même qu'à ses premiers

- 
- 1 Pour éviter de surcharger inutilement le texte, l'expression «rédacteur en chef» désignera ici la personne responsable de l'évaluation d'un texte soumis à une revue savante aux fins de publication, même si dans de nombreux cas, cette personne est un rédacteur «associé» nommé par le rédacteur en chef pour prendre en charge le processus d'évaluation du texte en question. Cette façon de procéder existe dans la majorité des revues importantes.
  - 2 C'est uniquement quand un texte est finalement publié dans une revue qu'il devient, à mes yeux du moins, un «article».

balbutiements. Ce sera maintenant au tour des autres chercheurs de décider si la contribution apportée peut les aider à faire avancer leurs propres idées, à problématiser l'objectif d'une nouvelle recherche, à justifier les questions précises ou les hypothèses auxquelles cet objectif donne lieu, ou encore à discuter les résultats de leur recherche. Ainsi, lorsqu'ils citeront le travail en question, de façon appropriée devrait-on ajouter, ces chercheurs se trouveront *de facto* à reconnaître la qualité et l'utilité du travail accompli. C'est un peu comme s'ils acceptaient que le chercheur se joigne à la conversation sur cet objet de recherche et qu'il contribue à l'orienter. L'important à retenir ici en ce qui concerne particulièrement le processus de constitution des connaissances, c'est qu'un texte non publié est un texte mort et qu'un texte non cité est un texte qui agonise<sup>3</sup>. Latour (1987) soutient même que d'être ignoré « est pire que d'être critiqué voire d'être cité à tort et à travers par des lecteurs peu attentifs<sup>4</sup> » (p. 62), ajoutant que « l'un des principaux problèmes à résoudre est d'intéresser quelqu'un suffisamment pour être lu ; lorsque l'on mesure la difficulté d'intéresser quelqu'un à un argument, celle de convaincre paraît relativement mineure » (p. 63).

Mes propos ne visent certainement pas à décourager celui qui veut pratiquer le métier de chercheur. Mais personne n'a jamais dit que prendre part à une conversation savante était de tout repos. D'autant plus que, comme nous le rappelle Latour (1987), ce sont les autres qui, dans une large mesure, décident de la valeur de la contribution qu'on apporte en s'en servant ou non. Cela nous rappelle que c'est uniquement le temps qui permet vraiment d'apprécier l'ampleur de la contribution d'une recherche (Smith, 2008). Les revers sont monnaie courante, ce qui, dans de nombreux cas, est terriblement frustrant. Par ailleurs, faire de la recherche pose des défis que plusieurs trouvent très stimulants et même très agréables à relever. Et en suivant certaines règles, souvent implicites, le chercheur augmente ses chances d'être considéré comme un interlocuteur intéressant. Ce livre est consacré aux règles importantes à respecter pour y arriver.

Bref, le chercheur s'appuie sur les travaux existants pour entrer dans une conversation ou même pour en faire émerger une toute nouvelle lorsqu'il propose un point de vue radicalement différent et, si tout va bien, il contribue à la façonner. C'est comme si les connaissances déjà produites constituaient le contexte théorique dont le chercheur ne peut

---

3 Pour plus de précisions sur ces idées de « conversation » et de « rhétorique », j'invite le lecteur à prendre connaissance de la conclusion (p. 177-191) de mon ouvrage publié en 2004.

4 Toutes les traductions des citations sont de moi.

pas se libérer mais qui lui permet en même temps de donner vie à une nouvelle recherche qui, à son tour, enrichira ce contexte, et ainsi de suite. L'idée de la conversation savante suggère donc que les connaissances sont à la fois contraignantes et habilitantes, structurantes et structurées, un langage qui réjouira tous ceux qui souscrivent à la théorie de la structuration proposée par Giddens (1984).

Avant de présenter très succinctement le contenu de cet ouvrage, j'expliquerai brièvement sur quelle conception de la recherche il repose et j'apporterai quelques précisions à la fois sur la notion de théorie et sur ce qu'est une contribution d'ordre théorique que toute recherche savante doit nécessairement apporter.

## Qu'est-ce qu'une recherche ?

Les caractéristiques d'une recherche ne sont peut-être pas aussi évidentes qu'on peut le penser au premier abord, et ne feraient probablement pas l'unanimité auprès de tous ceux qui estiment être actifs en recherche. Notons au départ que les 10 règles dont il sera question ici, plus la « règle d'or » qui ne figurait pas dans la première édition de cet ouvrage, s'appliquent à la recherche dite *scientifique* ou *savante*<sup>5</sup>, c'est-à-dire au travail de production de connaissances visant à apporter une contribution d'ordre théorique. La plupart de ces règles sont cependant susceptibles d'être adaptées sans trop de difficulté à la recherche de nature plus appliquée, réalisée habituellement en contexte de consultation et destinée surtout à venir en aide à une entreprise ou un organisme qui la commande.

À strictement parler, une recherche ne peut désigner qu'un travail empirique, c'est-à-dire reposant sur des données de terrain (ou de laboratoire) obtenues à la suite d'observations plus ou moins structurées, d'entrevues plus ou moins dirigées, d'une enquête aux questions plus ou moins fermées ou de toute autre méthode utilisée en milieu naturel ou non. Ces données, quantitatives (c'est-à-dire numériques) ou qualitatives (c'est-à-dire narratives), peuvent également avoir été recueillies à l'occasion d'une autre recherche ou figurer dans une banque de données privée ou publique; on parlera alors de données « secondaires ». De plus, des

---

5 Dans le présent ouvrage, j'utiliserai ce second terme, malgré la connotation pompeuse que certains lui attribueront peut-être. Le mot *scientifique* paraît trop clairement associé à la découverte des lois de la nature, un objectif légitime mais qui semble inapproprié à l'étude de la réalité sociale, y compris organisationnelle, comme je l'ai longuement expliqué ailleurs (voir Cossette, 2004). Le terme *savant* n'impose pas une telle contrainte.

données de terrain ne renvoient pas uniquement à des données recueillies auprès d'individus, de groupes ou d'entités plus grandes, comme les organisations et les industries; le terrain peut aussi être celui des connaissances contenues dans des banques de données (p. ex., ABI/Inform), consultées en particulier lors de méta-analyses. À cet égard, il n'est pas inutile de se rappeler que les méta-analyses ou autres travaux d'analyse globale de données ou d'informations provenant d'une recension rigoureuse et systématique d'écrits sur un objet particulier constituent des travaux empiriques<sup>6</sup>. En somme, parler d'une « recherche empirique » constitue tout simplement un pléonasmе.

Une recherche peut être inductive ou déductive<sup>7</sup>. Dans le cas d'une recherche inductive, le chercheur observe, décrit et analyse de façon détaillée un nombre limité de situations particulières (parfois une seule) se déroulant dans un contexte spatiotemporel donné, avant de formuler sur la base des résultats de son étude une théorie ou des hypothèses plus générales à mettre à l'épreuve. Dans le cas d'une recherche déductive, le chercheur met à l'épreuve cette théorie ou ces hypothèses plus générales dans un contexte particulier, comme s'il leur faisait subir un test de réalité. En somme, avec le raisonnement inductif, on part du particulier vers le général (et des faits vers les idées), alors qu'avec le raisonnement déductif, on va du général vers le particulier (et des idées vers les faits). Il faut mentionner que certaines études descriptives et approfondies de cas particuliers ne sont pas vraiment inductives au sens habituel du terme, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas réalisées en vue de la formulation - de la découverte, diront certains - d'une théorie ou d'hypothèses qui pourraient éventuellement être mises à l'épreuve dans des études de type hypothético-déductif. En effet, si le chercheur ne souscrit pas à l'idée qu'il existe des lois de la nature gouvernant la réalité sociale ou organisationnelle, comme le font par exemple plusieurs chercheurs adhérant à une perspective subjectiviste ou cognitiviste (voir, notamment, Cossette, 2004), le souci de généralisation fondée sur la proposition et le test d'une telle théorie ou de telles hypothèses n'existe plus; le but du chercheur devient alors de comprendre profondément un phénomène particulier

---

6 L'énoncé de mission de l'*Academy of Management Journal (AMJ)*, une revue qui ne publie que des textes empiriques, est très clair sur ce point: « *All empirical methods - including, but not limited to, qualitative, quantitative, field, laboratory, meta-analytic, and combination methods - are welcome.* »

7 Il s'agit là des deux formes classiques ou traditionnelles de raisonnement scientifique. Cependant, une recherche peut aussi être dite « abductive ». Ainsi, en s'appuyant sur une démarche au départ déductive, le chercheur peut focaliser l'attention sur les observations surprenantes ou inattendues compte tenu des attentes que permettent les théories actuelles, observations qu'il va alors essayer d'expliquer ou d'interpréter, donc de théoriser. À ce sujet, voir en particulier Mantere et Ketokivi (2013), Van Maanen et al. (2007) de même que Alvesson et Kärreman (2007).

ou une situation considérée comme unique, ce qui ne l'empêchera pas de discuter des conditions de « transférabilité » des résultats qu'il obtiendra à d'autres phénomènes ou situations tout aussi uniques mais semblables sur certains aspects. Les règles à suivre dont il est question dans cet ouvrage s'appliquent également à ces études qui ne s'inscrivent pas à l'intérieur du modèle classique de production de connaissances (fort bien présenté par Chalmers en 1976).

La plupart des règles présentées ici peuvent aussi être utiles lors de la préparation d'un texte dit *conceptuel* ou *théorique*<sup>8</sup>. Mais examinons d'abord brièvement ce que désigne habituellement un texte de cette catégorie, en particulier lorsqu'il s'agit d'un article publié dans une revue savante.

Un article conceptuel n'est pas un article de recherche, bien que les deux doivent inévitablement apporter une contribution théorique. L'objectif d'une recherche, qu'importe la façon dont il est formulé, est toujours de répondre à une question fondamentale dont, et c'est très important, le chercheur ne connaît pas la réponse et à laquelle aucun autre chercheur n'a encore répondu. L'article conceptuel, lui, ne rend pas compte d'une recherche à proprement parler, même si, comme le note Kilduff (2007), des données peuvent parfois être utilisées pour illustrer un point théorique particulier ; dans ce contexte, l'expression « recherche conceptuelle » ne semble pas très heureuse ni même appropriée<sup>9</sup>. Soyons très clair : les textes conceptuels<sup>10</sup> représentent plutôt des *essais*, c'est-à-dire des travaux prenant essentiellement la forme d'une argumentation ou d'une démonstration en faveur d'une idée fondamentale que l'auteur possède déjà, tout en s'appuyant sur d'autres essais ou sur les résultats de travaux empiriques. Ces textes conceptuels sont donc composés d'un ensemble de propositions, réflexions, analyses, affirmations, critiques, opinions, prises de position, façons de voir et autres considérations d'ordre théorique que l'auteur mobilise afin de convaincre le lecteur de la richesse de sa contribution. Et, effectivement, les textes conceptuels apportent parfois une contribution déterminante au renouvellement des connaissances dans un champ particulier.

---

8 Pour éviter toute confusion, je préfère employer le terme *conceptuel*, étant donné qu'un travail empirique doit absolument, lui aussi, avoir un apport théorique.

9 D'ailleurs, le mot *recherche* ne figure pas dans l'énoncé de mission de la prestigieuse revue *Academy of Management Review (AMR)*, qui ne publie que des articles conceptuels. De plus, il n'est employé qu'en de très rares occasions dans la section sur les informations destinées aux auteurs, et uniquement pour indiquer que les articles de la revue peuvent ou doivent fournir des directions ou des propositions pour la recherche à venir.

10 Y compris de nombreux livres, dont celui-ci.

Un article conceptuel n'a pas de cadre méthodologique, ce qui le distingue d'entrée de jeu du compte rendu d'un travail de recherche au sens strict du terme, y compris de celui réalisé dans une méta-analyse. La structure d'un article conceptuel est beaucoup plus variable que celle d'un article de recherche, comme l'a bien montré Smithey Fulmer (2012) après avoir examiné les caractéristiques des 10 meilleurs articles de l'*Academy of Management Review (AMR Best Articles)* publiés entre 2001 et 2010. Mais on y trouve normalement la formulation d'un but plus ou moins général - souvent celui de proposer une nouvelle théorie, un nouveau modèle, un nouveau cadre conceptuel, une nouvelle perspective ou une nouvelle approche - justifié par l'examen détaillé de la littérature existante et de ses limites. Je signale que les synthèses ainsi produites à la suite de cette minutieuse revue de la littérature pertinente sont fréquemment très originales, non seulement parce que personne ne les a encore réalisées, mais aussi parce qu'elles sont structurées d'une manière innovatrice ou provocante sur le plan intellectuel... Finalement, les idées nouvelles avancées dans un texte conceptuel, ainsi que leurs implications sur la recherche à venir, sont expliquées de façon approfondie. Kilduff (2006) insiste sur cette dimension essentielle d'un article conceptuel : les grandes idées proposées doivent absolument et très explicitement conduire à de nouvelles questions empiriques. Le lecteur intéressé trouvera d'excellents exemples d'articles conceptuels dans de nombreuses revues, dont *Academy of Management Review*, *Administrative Science Quarterly*, *Organization Science* et *Strategic Management Journal*.

En définitive, bien que les prescriptions contenues dans la liste des règles présentées plus loin se rapportent directement aux travaux empiriques susceptibles d'être publiés dans une revue savante, elles ne s'y limitent pas. La grande majorité d'entre elles pourraient et devraient être suivies dans la préparation d'un texte conceptuel ou même d'une recherche appliquée.

## Qu'est-ce qu'une théorie<sup>11</sup> ?

La recherche savante doit, par définition, apporter une contribution théorique. Cette contribution n'est pas toujours facile à apprécier étant donné, notamment, l'absence de consensus sur ce qu'est une théorie (voir, en

---

11 J'ai enrichi cette section à partir de la chronique titrée « La contribution théorique : une grande oubliée », parue dans la *Revue internationale PME* (voir Cossette, 2012b).

particulier, Sutton et Staw, 1995). En se basant sur l'usage qu'en font les chercheurs, une théorie peut désigner un ensemble de construits liés de façon causale ou non, une hypothèse ou un ensemble d'hypothèses représentées graphiquement ou non, une explication de la relation constante qui existerait entre différentes variables et qui témoignerait ou non d'une loi de la nature, une ou plusieurs convictions tenues pour acquises (et associées à un paradigme ou une vision de la réalité), une interprétation d'un événement singulier comme on en fait chaque jour de notre vie, et même un « style » d'écriture ou langage persuasif dont Karl Weick serait un exemple type (*exemplar*) selon Van Maanen (1995). Étrangement, les chercheurs semblent s'accommoder assez bien de cette polysémie. Cependant, dans la majorité des cas, au risque d'accommoder déraisonnablement tous ceux qui revendiquent le droit d'employer ce terme comme ils l'entendent, une théorie renvoie à une description et à une explication plus ou moins générale d'événements plus ou moins singuliers (Cossette, 2004). De façon un peu plus précise, tout en sachant qu'il est impossible de faire l'unanimité, une théorie désignerait un ensemble de concepts abstraits plus ou moins liés entre eux et rendant compte de manière hypothétique, provisoire et synthétique d'une réalité plus ou moins générale. Voyons cela de plus près.

Une théorie est constituée de concepts abstraits, c'est-à-dire de « construits », comme *intelligence, rendement, leadership, motivation, satisfaction, conflit, objectivité, justice* ou *culture*. Étant donné que les construits ne peuvent être observés directement, ils doivent être traduits en *variables* définies opérationnellement afin qu'on puisse les mesurer ou les évaluer concrètement, même si, comme le déplore Bacharach (1989), construits et variables ne sont pas toujours aussi bien distingués qu'ils le devraient. Les variables prennent différentes valeurs - au moins deux - et peuvent être dichotomiques, ordinales, continues, etc. Parmi celles qu'on rencontre en gestion, il y a évidemment le chiffre d'affaires, les profits, les coûts, les délais de livraison, les salaires, la présence/absence d'un syndicat, le nombre de plaintes reçues, la quantité de niveaux hiérarchiques, et combien d'autres ! Le passage des construits aux variables est un exercice qui peut être très difficile à réaliser, surtout, comme le soutient Suddaby (2010), parce que les construits manquent fréquemment de clarté : parfois, ils ne sont pas bien définis, les conditions ou contingences de leur application ne sont pas précisées, ils ne sont pas bien distingués d'autres construits semblables, et leurs attributs ou caractéristiques ne sont pas cohérents ou bien intégrés à l'intérieur de la théorie dont ils sont pourtant un élément fondamental.



Dans une théorie, les construits et les variables dérivées de ces construits sont liés entre eux, dans une mesure plus ou moins grande et, typiquement, de façon causale. Ainsi, sur le plan abstrait, une théorie soutient que des construits sont reliés entre eux, alors que sur le plan concret, elle se manifeste sous la forme d'hypothèses reliant différentes variables (Bacharach, 1989). Ces liens ne sont pas nécessairement systémiques, c'est-à-dire qu'il n'y a pas toujours un effet de rétroaction d'une variable sur elle-même; dans sa forme la plus simple ou linéaire, l'hypothèse porte sur l'influence d'une variable A sur une variable B.

Une théorie constitue donc une description de la réalité, à partir de construits (et variables) et de liens unissant certains d'entre eux. De plus, et c'est peut-être là l'ingrédient le plus important et en même temps le plus souvent négligé d'une théorie, elle doit fournir une explication de la relation qui existerait entre ces différents éléments de la réalité. Kaplan (1964) avait déjà beaucoup insisté sur cette idée qu'une théorie devait apporter une réponse au *pourquoi* du lien entre divers facteurs, avant que Whetten (1989), Sutton et Staw (1995) ainsi que Daft (1995)<sup>12</sup> ne fassent de même dans le contexte particulier du développement des connaissances en gestion (voir aussi Rynes *et al.*, 2005). Ainsi, une théorie doit proposer une justification logique permettant au chercheur de prédire l'influence d'une ou plusieurs variables sur une ou plusieurs autres. S'il n'y a pas d'explication convaincante des raisons de cette relation anticipée ou constatée entre ces construits et variables, il n'y a tout simplement pas de théorie (ou, du moins, pas de théorie valable), selon les auteurs cités plus haut. Bref, une théorie est à la fois une description et une explication (Whetten, 1989), qu'on doit voir comme «les deux faces de la théorie» (Koenig, 2006, p. 17).

Cependant, vue de cette manière, une théorie renverrait à peu près uniquement à un raisonnement de nature causale, autant dans la description des liens unissant certaines des variables constituant cette réalité que dans leur logique sous-jacente. Or d'autres liens d'ordre théorique mais non causaux à strictement parler peuvent exister, comme lorsqu'un chercheur étudie les étapes du développement de la personne, du groupe, de l'organisation ou même de toute la société, lorsqu'il veut déterminer les phases d'un processus particulier comme celui de la prise de décision

---

12 Daft affirme même que c'est l'absence de théorie, dont la fonction serait essentiellement d'expliquer la relation entre les variables contenues dans une hypothèse, donc de lui donner un sens, qui l'amène le plus fréquemment à recommander le rejet des manuscrits qu'il est invité à évaluer pour des revues savantes.

ou du développement de l'intelligence, ou encore lorsqu'il propose une classification rendant compte de ses observations et analyses (p. ex., une typologie des organisations ou de leurs stratégies).

Signalons aussi que la conception la plus courante de la notion de théorie s'appuie habituellement sur l'idée qu'il existerait dans la réalité des connexions stables ou naturelles entre diverses variables, une position ontologique restrictive et très discutable selon les tenants du constructivisme, surtout en ce qui concerne la réalité sociale. En effet, l'histoire nous apprend que les théories, qu'importe si elles s'appliquent à une grande variété de situations ou de phénomènes (p. ex., la théorie de la contingence) ou à des objets plus restreints (p. ex., la théorie de l'équité, pour expliquer la motivation au travail) ont la plupart du temps un caractère très provisoire et contextualisé, c'est-à-dire que les construits et liens proposés apparaissent et disparaissent au fil des époques, des lieux et, plus généralement, des circonstances. On ne se surprendra donc pas qu'une théorie qui semble fonctionner aujourd'hui, ici et dans tel type d'organisation, ne puisse plus s'appliquer avec succès demain, ailleurs et dans tel autre type d'organisation. C'est la valeur *instrumentale* d'une théorie qui compte le plus et non sa prétendue vérité ou correspondance définitive à une réalité externe. Cette constatation implique notamment, selon Kalnins (2007), la plus grande prudence lors de la sélection d'un échantillon, étant donné que celui-ci fixe en quelque sorte des limites à la généralisation éventuelle des résultats qui seront obtenus. Eisenhardt (1989) insiste également sur la nécessité que les cas choisis (organisations, personnes, situations, etc.) lors de recherches inductives soient susceptibles de conduire à un enrichissement ou un élargissement d'une théorie émergente lorsqu'ils auront été étudiés ou, pourrait-on dire, que les résultats tirés de leur analyse soient transférables à d'autres cas considérés eux aussi comme foncièrement uniques.

Des termes comme *théorie*, *modèle* et *cadre conceptuel* sont souvent confondus, malgré les efforts de certains chercheurs pour bien les distinguer. Ainsi, selon Shapira (2011, p. 1313), une théorie désigne «une structure analytique ou système qui cherche à expliquer un ensemble particulier de phénomènes empiriques», alors qu'un modèle serait un outil évalué davantage en fonction de son utilité concrète que de sa valeur explicative profonde. Si certains, comme Whetten (1989), affirment ne pas faire la distinction entre les deux, pour d'autres, un modèle semble désigner la représentation graphique d'une théorie. Quant au cadre conceptuel, il fournirait selon Shapira une façon d'organiser ses observations de manière claire et cohérente, mais sans permettre de prédire,

contrairement à une théorie ou à un modèle; comme exemple de cadre conceptuel, on peut penser aux trois phases du processus de changement planifié proposées par Kurt Lewin : dégel ou dé cristallisation, instauration du changement, et regel ou recristallisation. Ces distinctions entre théorie, modèle et cadre conceptuel ne sont certainement pas sans intérêt, mais les chercheurs semblent s'adapter plutôt bien à l'ambiguïté apparente entre tous ces termes et les utilisent fréquemment comme s'ils étaient des synonymes.

Pour compliquer un peu les choses, plusieurs chercheurs utilisent l'adjectif *théorique* à différentes sauces que les puristes trouvent parfois difficiles à digérer. Ainsi, opposer *théorique* à *pratique* est sûrement légitime, mais ne doit pas faire oublier que le théorique est normalement très pratique et que les actions d'un praticien sont inévitablement guidées de façon plus ou moins explicite par ses théories personnelles. Par ailleurs, classifier les articles comme *théoriques* ou *empiriques* est évidemment très commode (ou pratique...), mais ne doit pas laisser croire, cela va sans dire, que seuls les premiers doivent apporter une contribution théorique. On pourrait aussi signaler que le monde théorique est parfois vu comme un univers inexistant, aux antipodes du monde *réel*. Finalement, insulte suprême dans certains milieux, le théorique serait la drogue des « pelleteux de nuages » qui n'arrivent pas à se convertir aux vertus du *concret*. Bref, selon les contextes, si ce n'est pas théorique, c'est pratique, empirique, réel ou concret, pour le meilleur ou pour le pire. Surtout pour le meilleur, diront certains, le mot *théorique* étant souvent employé dans un sens défavorable et ayant même parfois une connotation manifestement péjorative.

Compte tenu des nombreux sens que peuvent avoir les mots *théorie* et *théorique*, on comprend facilement que le chercheur soucieux d'apporter une contribution théorique puisse se sentir un peu inquiet lorsqu'il élabore un projet de recherche. Mais il faut noter que la plupart des rédacteurs en chef de revues savantes ou encore des évaluateurs auxquels ils font appel paraissent aujourd'hui faire preuve d'une grande ouverture relativement à ce que représente une contribution théorique. À la lumière de leurs propres théories utilisées (*theories-in-use*) plutôt que de leurs théories affichées (*espoused theories*), pour reprendre une distinction proposée par Argyris et Schön (1974), les apports théoriques qu'ils estiment acceptables sont nombreux et variés. À quelques exceptions près, ils s'inscrivent à l'intérieur d'une démarche hypothético-déductive et, dans une moindre mesure, d'une démarche inductive.